

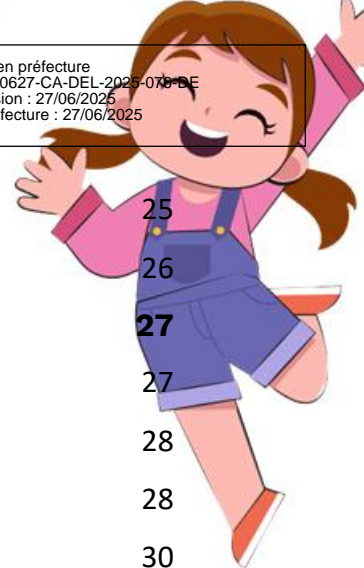


# Projet d'établissement

Le projet d'établissement de notre micro-crèche **Berceuses des étoiles** comprend le projet **d'accueil, le projet éducatif et le projet social et de développement durable.**

## Table des matières

<b>Projet d'accueil</b>	<b>3</b>
<b>I. Prestations et rythmes d'accueil</b>	<b>3</b>
1. Accueil de l'enfant au sein de notre micro-crèche	3
2. Horaires et périodes d'ouverture	4
3. Types d'accueil	4
4. Repas et fournitures biologiques	5
5. La tarification	5
<b>II. L'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique</b>	<b>6</b>
<b>III. Description des compétences professionnelles mobilisées</b>	<b>6</b>
<b>IV. L'analyse des pratiques professionnelles</b>	<b>13</b>
<b>Projet Éducatif</b>	<b>14</b>
<b>I. Les principes pédagogiques mis en œuvre au sein de notre crèche</b>	<b>16</b>
1. La motricité libre	16
2. Le jeu spontané et l'activité	17
3. La notion de référence	19
4. L'adaptation et l'accueil personnalisé	19
5. Les soins	21
6. Le doudou / La tétine	22
7. L'égalité entre les filles et les garçons	22
<b>II. Les outils mis en œuvre pour l'épanouissement de l'enfant</b>	<b>23</b>
1. La communication gestuelle associée à la parole : Baby-signe	23
2. Le portage	24



3.	Les activités artistiques et culturelles	25
4.	Les évènements et projets spécifiques	26
<b>III.</b>	<b>Déroulement d'une journée-type à Berceuses des étoiles</b>	<b>27</b>
1.	Accueil du matin (de 7h45 à 9h30)	27
2.	Rangement et rituel des comptines	28
3.	Ateliers du matin et siestes pour les plus jeunes	28
4.	Les soins corporels	30
5.	Le repas	30
6.	Temps lecture et sieste	31
7.	Le goûter	32
8.	Ateliers ou jeux libre	32
9.	Les départs	32
	<b>Le projet social et de développement durable</b>	<b>33</b>
<b>I.</b>	<b>Le projet social</b>	<b>33</b>
1.	Modalités d'intégration de la crèche dans son environnement social	33
2.	Partenariat avec des organismes extérieurs	35
3.	Place des familles et Participation à la vie de la structure	36
4.	Actions de soutien à la parentalité	39
5.	Accès aux enfants de familles rencontrant des difficultés	39
<b>II.</b>	<b>Projet de développement durable</b>	<b>40</b>
1.	Le respect de la nature	40
2.	La préservation de la santé	41
3.	La protection de la planète	41
<b>III.</b>	<b>Évaluation de la qualité de l'accueil</b>	<b>42</b>
1.	Objectifs de l'évaluation	42
2.	Référentiels utilisés	42
3.	Méthodes et modalités d'évaluation	43
4.	Suivi des résultats	43
5.	Fréquence	43
6.	Articulation avec les projets éducatif et social	44



# Projet d'accueil

## I. Prestations et rythmes d'accueil

La micro-crèche **Berceuses des étoiles** sera une structure d'accueil collectif, pouvant accueillir au maximum 12 enfants simultanément, de 10 semaines à 3 ans révolus. Elle sera installée dans la commune **d'Angerville** à l'adresse suivante : **26 rue du Jeu de Paume, Angerville**

### 1. Accueil de l'enfant au sein de notre micro-crèche

La micro-crèche dispose d'une surface d'environ 200 m<sup>2</sup>.

Elle sera installée à **800m de la gare (soit 10 min à pied ou 2 min en voiture)**. Pour le stationnement, la présence de plusieurs (3 ou 4) zones de stationnement publique dans un rayon de moins de 300m, contenant chacune plusieurs places de parking gratuites et à disposition des habitants.

La micro-crèche est composée de deux chambres, une cuisine, une salle de change, un espace de vie dont un espace pour les tous petits, délimité par une barrière en bois, où tout a été pensé pour le confort et l'éveil des plus jeunes, ainsi qu'un espace d'accueil. Un espace extérieur privatif est également accessible et aménagé pour les enfants.

Afin d'assurer la sécurité des enfants, chaque membre du personnel étant dans l'un de ses espaces continue aura une visibilité et une surveillance sur la salle de vie grâce à l'installation de demi-cloisons ou de hublots sur les portes de chambres par exemple.

L'agencement de la salle de vie évoluera évidemment en fonction des besoins des enfants avec la possibilité de créer et délimiter différents espaces.

Il y' aura également un bureau pour recevoir les parents, organiser les séances d'analyse des pratiques professionnelles et prévoir des réunions et temps de travail avec les professionnels et une buanderie.

Nous savons que la qualité humaine des relations de travail, le type d'organisation, l'aménagement des espaces réservés au personnel et l'ergonomie des équipements contribuent à la prévention des risques professionnels et au bien-être de notre équipe. Les professionnels de notre équipe disposeront d'une salle de repos lumineuse et confortable, d'un mobilier adapté pour prévenir les maux de dos et d'une ambiance de travail agréable.



## 2. Horaires et périodes d'ouverture

**Berceuses des étoiles** sera ouvert tous les jours de la semaine de **07h45 à 18h45** sans interruption.

La structure sera fermée 5 semaines durant l'année ainsi que les jours fériés.

L'accueil des enfants sera également impossible lors des journées pédagogiques organisées pour l'équipe.

Les dates de fermeture varieront d'une année à l'autre. Elles seront communiquées aux familles chaque année et rappelées par l'équipe et la gestionnaire par voie d'affichage et lors des transmissions orales.

Beaucoup d'enfants seront accueillis en moyenne 8 à 10 heures par jour au sein de notre micro-crèche. Il est important que l'enfant s'y sente bien, en sécurité, et qu'il ait des repères. Notre micro-crèche est un lieu d'éveil, de curiosité, d'aventures et de stimulations qui aura pour but d'aider l'enfant à s'épanouir et lui permettre un développement harmonieux sur le plan physique, affectif et intellectuel. La vie en collectivité favorise également la socialisation de l'enfant tout en développant son individualité et sa personnalité.

## 3. Types d'accueil

La micro-crèche propose trois types d'accueil afin de s'adapter au mieux aux besoins des familles :

- **L'accueil régulier** concerne les enfants accueillis selon un planning préétabli, contractualisé entre la famille et la structure. Il s'agit d'un accueil planifié sur la base d'un nombre d'heures hebdomadaires fixes, permettant une continuité dans l'accompagnement de l'enfant.

**Exemple :** un enfant accueilli tous les lundis, mardis et jeudis de 8h à 17h

- **L'accueil occasionnel** s'adresse aux familles ayant un besoin ponctuel de garde. Ce type d'accueil est mis en place en fonction des disponibilités de la structure et permet une certaine souplesse dans l'organisation familiale.

**Exemple :** un besoin de garde pour une réunion imprévue, un rendez-vous médical, etc.

- **L'accueil d'urgence** est destiné à répondre à des situations imprévues ou exceptionnelles (indisponibilité du mode de garde habituel, difficultés familiales, raisons médicales, etc.). Il est mis en place



rapidement, dans la limite des places disponibles, afin de soutenir au mieux les familles dans ces moments délicats.

**Exemples :**

- Hospitalisation d'un parent.
- Impossibilité temporaire d'un mode de garde habituel (assistante maternelle malade, fermeture de crèche, etc.).
- Problèmes familiaux ou sociaux urgents (soutien parental).

Ces trois modalités permettent à la micro-crèche de concilier flexibilité, accessibilité et qualité d'accueil individualisé pour chaque enfant et chaque famille.

**4. Repas et fournitures biologiques**

La structure fournit les repas et les cosmétiques/couches.

**5. La tarification**

Le tarif dépendra du nombre d'heures mensuelles de présence de l'enfant dans la structure selon le barème suivant :

Jour/semaine	Nb heure / semaine	Taux horaire/Tranche CAF		
		T1	T2	T3
0 - 1 jours	< 19h	10,00 €		
2 jours	20-29h	10,00 €		
3 jours	30-39h	10,00 €		
4 jours	40-49h	9,20 €	9,30 €	9,30 €
5 jours	> 50h	8,10 €	8,30 €	8,50 €



## II. L'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique

La convention internationale des droits de l'enfant prévoit à l'article 23 que : « les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie et facilitent leur participation active à la vie de la collectivité. ».

Au sein de notre micro-crèche, il nous tiendra à cœur d'accueillir les enfants quelle que soit leur situation et celle de leur famille. Dans cet objectif d'inclusion, l'accueil d'enfants porteurs de handicap ou atteints d'une maladie chronique est réalisé suivant les mêmes conditions que les autres enfants dès lors que leur handicap leur permet la vie en collectivité et au personnel d'assurer l'encadrement des autres enfants. Dans le cas de l'accueil d'un enfant en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sera mis en place, lors de l'inscription de l'enfant, avec le protocole qui s'ensuit. Cela, en coopération avec les parents de l'enfant, son médecin traitant, le référent "Santé et Accueil Inclusif" de la structure ainsi que le référent technique de la micro-crèche.

Ces enfants en situation de handicap ou qui vivent avec une maladie chronique participent autant que possible aux activités prévues avec tous les enfants, moyennant, le cas échéant, un aménagement ou un encadrement particulier. L'équipe de professionnels les accompagne en repérant leurs difficultés, tout en étant attentives à leurs potentialités. La structure est alors aménagée et pensée pour favoriser l'accueil inclusif de l'enfant concerné et faire en sorte que son développement soit encouragé, au même titre que les autres enfants.

Lorsque nous estimons utile, nous ajustons en concertation avec la famille les modalités d'accueil de ces enfants afin de leur permettre de combiner des temps d'accueil collectifs dans notre structure et des temps d'accueil individuels.

L'accueil d'urgence : La crèche est parfois amenée à recevoir dans l'urgence en respectant les cadres réglementaires du surnombre, des familles présentant une situation critique. Nous nous efforçons alors de tout mettre en œuvre pour pouvoir accueillir l'enfant et sa famille dans les meilleures conditions.

## III. Description des compétences professionnelles mobilisées

Nous veillerons à nous assurer du concours d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels qualifiés afin de garantir le bien-être des



enfants accueillis, conformément aux exigences du Code de la Santé publique.

## Présentation de l'équipe et ses compétences

L'équipe est garante du respect du projet d'établissement et du bon fonctionnement quotidien de la crèche. Elle s'assure que les besoins des enfants sont satisfaits et que les principes et valeurs énoncés dans le projet éducatif sont respectés.

### 1. La/le gestionnaire

Elle/il est responsable de l'administratif, du planning d'occupation de la micro-crèche, des congés du personnel et de la gestion financière. Elle/il travaille en étroite collaboration avec le référent technique pour veiller au bon fonctionnement de la micro-crèche et s'assurer que les objectifs du projet éducatif soient bien mis en place.

Elle/il sera le premier interlocuteur des parents en ce qui concerne les questions relatives au contrat d'accueil de l'enfant.

### 2. Le référent technique qualifié

(Educateur de jeunes enfants ou disposant de la qualification requise aux articles R 2324-34 ou R 2324-35 du Code de la Santé publique)

Il est chargé du suivi technique de la structure, de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre du projet d'établissement et de l'accompagnement et de la coordination de l'équipe. Il doit mettre en place un projet éducatif et un règlement de fonctionnement en accord avec le projet d'établissement de la structure.

Il constitue un appui pour l'équipe et pour les parents. Du fait de son expertise éducative, il répond aux diverses questions éducatives, aux interrogations liées à la vie de l'enfant à la crèche comme à la maison.

Il travaille également auprès des enfants, mais consacre au minimum 1 journée par semaine (0,2 ETP) dédiée à ses fonctions de direction.

Ses principales missions sont :

- La responsabilité de l'accueil du jeune enfant et de sa famille,
- L'animation, l'encadrement et la coordination des activités d'éveil,



- L'assurance auprès de l'équipe d'un rôle de relais, de formateur et de moteur dans la mise en place de projets,
- D'assurer le suivi actif et l'évolution du projet éducatif,
- De veiller à la sécurité et au bien-être psychique, affectif et physique du jeune enfant,
- L'élaboration des plannings du personnel et des activités en collaboration avec la gestionnaire.

3. Le référent « Santé et Accueil inclusif » (médecin ou infirmier spécialisé, qualifié ou expérimenté, puéricultrice)

Il interviendra 10 heures par an au sein de notre structure, dont 2 heures par trimestre. Ces missions sont les suivantes :

- Informer, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique,
- Présenter et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles,
- Apporter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement ou le service,
- Veiller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière,
- Pour un enfant dont l'état de santé le nécessite, aider et accompagner l'équipe dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé (PAI) élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille,
- Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions,
- Contribuer, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes en coordination avec le référent technique de la micro-crèche au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations,



- Contribuer, en concertation avec le référent technique à l'établissement des protocoles annexés au règlement de fonctionnement et veiller à leur bonne compréhension par l'équipe,
- Procéder, lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande du référent technique de la micro-crèche à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale,
- Délivrer, lorsqu'il est médecin, le certificat médical attestant de l'absence pour l'enfant de toute contre-indication à l'accueil en collectivité.

### Entretiens avec les parents

**Objectif** : Accompagner les familles dans les démarches liées à la santé, l'inclusion, les traitements médicaux, ou l'accueil d'un enfant porteur de handicap ou de maladie chronique.

#### Modalités :

- Sur **demande de la direction, de l'équipe ou des parents**.
- En amont de l'accueil ou à tout moment du parcours de l'enfant.
- Entretien **confidentiel**, dans un lieu calme, en présence éventuellement de la responsable de la crèche.
- Le RSAI **écoute, informe**, clarifie les besoins de santé, peut aider à formaliser un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)**.

### Réunions d'équipe

**Objectif** : Soutenir les professionnels dans les pratiques liées à l'hygiène, aux soins, à la prévention des risques et à l'accueil d'enfants ayant des besoins spécifiques.

#### Modalités :

- Réunions planifiées, généralement **trimestrielles** (minimum 3 fois par an).
- Le RSAI **sensibilise l'équipe** aux protocoles de santé (maladies infectieuses, administration de médicaments, gestes de premiers secours...).
- Il peut proposer des **misés à jour des pratiques**, analyser des situations, répondre aux questionnements pratiques ou éthiques.
- Peut intervenir lors de **réunions exceptionnelles** en cas de besoin urgent (épidémie, accident...).



## Actions de formation et sensibilisation

**Objectif** : Maintenir les compétences de l'équipe dans le champ de la santé et de l'accueil inclusif.

### Modalités :

- Ateliers courts ou temps de formation intégrés aux réunions d'équipe.
- Thèmes fréquents : prévention des infections, gestes d'urgence, signes de mal-être chez l'enfant, inclusion.
- Méthodes : apports théoriques, cas pratiques, échanges de pratiques.

## Disponibilité et présence sur site

**Objectif** : Être un **appui régulier** pour l'équipe, tout en respectant une intervention ponctuelle et ciblée.

### Modalités :

- Le RSAI **n'est pas un personnel permanent** : il intervient en général **quelques heures par mois** (en moyenne 3 heures par trimestre, selon les textes réglementaires).
- Ses interventions sont **planifiées**, mais il peut être sollicité ponctuellement (par téléphone ou email) pour des avis urgents ou un accompagnement particulier.
- Il n'assure **ni soins directs**, ni remplacements du personnel, mais peut **préconiser des adaptations** ou orienter vers les professionnels compétents.

## Participation à l'élaboration de documents

**Objectif** : Garantir une cohérence et une rigueur dans les pratiques d'accueil et de santé.

### Modalités :

- Il contribue à la rédaction ou la mise à jour des **protocoles sanitaires**, fiches de suivi médical, **fiches d'urgence**, etc.
- Participe à la formalisation des **PAI** avec les familles, la direction, l'équipe et le médecin traitant si besoin.
- Peut relire et ajuster les **procédures internes** (lavage des mains, change, désinfection...).



#### 4. Le professionnel qui anime les séances d'analyse des pratiques professionnelles

Il s'agit d'un professionnel qualifié et indépendant, qui n'appartient pas à l'équipe d'encadrement et n'a pas de lien hiérarchique avec ses membres.

#### 5. L'équipe éducative

L'équipe éducative sera composée de quatre professionnels de la petite enfance (1 éducatrice de jeunes enfants, 2 auxiliaires de puériculture et 2 ou 3 CAP petite enfance, justifiant d'une expérience professionnelle de minimum 2 ans auprès des enfants ou assistantes maternelles justifiant de minimum 3 ans d'expériences).

Ils proposent un accompagnement spécifique compte tenu de leurs compétences, de leurs connaissances générales sur la petite enfance et de leurs qualifications.

Leurs principales missions sont :

- Accueillir les enfants en prenant en compte leur bien-être,
- Assurer une surveillance constante afin de garantir la sécurité des enfants,
- Répondre aux besoins quotidiens de chaque enfant en fonction de leur rythme (repas, sommeil, change...),
- Réaliser les soins courants d'hygiène des enfants,
- Aider les enfants dans l'acquisition progressive des gestes et comportements autonomes (vestimentaire, alimentaire, motrice),
- Préparer et animer des jeux, des ateliers d'éveil et d'expression en lien avec les projets pédagogiques de l'établissement,
- Entretien et désinfecter les espaces de vie et le matériel.

Ils pourront répondre aux questions et inquiétudes des parents. En cas de doute, ils orienteront les parents vers le référent technique, plus spécialisé dans les questions relatives à la petite enfance en ce qui concerne la psychologie et les étapes majeures du développement de l'enfant.

Les professionnels de la petite enfance sont au minimum deux dans la structure dès lors qu'il y aura quatre enfants.



Une équipe ne peut se fédérer et œuvrer pour un projet commun que si on lui laisse des temps d'échanges, de rencontres, de discussions, permettant à chacun de ses membres de s'exprimer et de réfléchir sur sa pratique professionnelle.

Au sein de notre structure, les professionnels bénéficient des temps d'échange suivants :

- Des réunions d'équipe régulières sont organisées par le Réfèrent technique. Elles permettent d'aborder des points organisationnels, des observations ou réflexions sur les enfants accueillis, l'axe pédagogique et sa mise en œuvre ou des analyses de pratique,
- Des séances d'analyse de la pratique professionnelle,
- Des entretiens individuels avec le Réfèrent technique sont organisés à la demande et au besoin,
- Des journées pédagogiques,
- Des Entretiens Annuel d'Evaluation permettant de faire un bilan de l'année écoulée,
- Les professionnels ont la possibilité d'effectuer des formations professionnelles pour acquérir de nouvelles connaissances sur le développement du jeune enfant, suivre l'évolution des connaissances et des pratiques dans leur domaine, se perfectionner et progresser tout au long de leur carrière.

## 6. Les apprentis

La Charte nationale d'accueil du jeune enfant souligne que « les lieux d'accueil pour les jeunes enfants requièrent une intelligence professionnelle collective. Les savoir-faire et les savoirs académiques sur le jeune enfant doivent se nourrir mutuellement. Les rapprochements entre la recherche et les modes d'accueil, l'accès aux connaissances, doivent s'intégrer au projet d'accueil ».

Accueillir des apprentis permet d'enrichir notre équipe grâce à des échanges du sur les récentes découvertes et avancées relatives au développement jeune enfant, sur la parentalité, les évolutions familiales et sociétales.

Notre équipe accueille donc chaque année un ou plusieurs professionnels de la petite enfance en contrat d'apprentissage. Ils ne sont pas comptabilisés dans l'équipe pour le calcul du taux d'encadrement des enfants accueillis, et s'ajoutent donc aux membres de l'équipe, pour le bien-être des enfants qui disposent de plus de bras pour les accueillir !



## 7. Les stagiaires

La crèche accueille chaque année de nombreux stagiaires issus des différents cursus de la petite enfance : EJE, Auxiliaire, CAP, BEP, Bac Pro ASSP...

C'est pour les professionnels l'occasion de présenter leur travail et de le faire évoluer en fonction des retours des élèves (apport théorique des écoles et expérience acquise lors d'autres stages).

## IV. L'analyse des pratiques professionnelles

Les professionnels sont garants de la sécurité physique, affective et psychologique des enfants accueillis. Parents et équipe pluridisciplinaire doivent œuvrer de concert pour assurer l'épanouissement de l'enfant au quotidien. Comme le souligne la Charte nationale d'accueil du jeune enfant, « S'occuper de jeunes enfants est passionnant, utile mais source de fatigue et de tensions. Les professionnels s'impliquent dans leur travail avec leur sensibilité et leur corps, ce qui peut les fragiliser ».

Afin de répondre aux questionnements soulevés et de permettre aux professionnels de prendre du recul sur l'exercice de leur métier au quotidien, la gestionnaire de notre structure organise des temps d'analyse des pratiques professionnelles dans les conditions suivantes :

- Chaque professionnel bénéficie d'un minimum de six heures annuelles dont deux heures par quadrimestre ;
- Les séances d'analyse des pratiques professionnelles se déroulent en-dehors de la présence des enfants ;
- Les séances d'analyse des pratiques professionnelles sont animées par un professionnel ayant une qualification définie par arrêté du ministre chargé de la famille ;
- La personne qui anime les séances d'analyse des pratiques professionnelles n'appartient pas à l'équipe d'encadrement des enfants de l'établissement et n'a pas de lien hiérarchique avec ses membres. Elle peut être salariée du gestionnaire ou intervenant extérieur ;
- Les séances d'analyse des pratiques professionnelles ne peuvent rassembler des groupes de plus de quinze professionnels ;
- Les participants et l'animateur s'engagent à respecter la confidentialité des échanges.

Les échanges ont pour but d'être constructifs et moteurs dans le quotidien de la crèche. Les participants et l'animateur s'engagent à respecter la confidentialité des échanges.



## Projet Éducatif

---

Le projet éducatif formule les principes collectifs qui sont mis en œuvre pour permettre l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants. Ce sont les conceptions éducatives et pédagogiques, les valeurs que l'on souhaite véhiculer au sein de la crèche. Il s'agit d'un outil indispensable pour travailler ensemble et apporter aux enfants des valeurs communes. Ce projet permettra de décrire les principes pédagogiques adoptés (I), la manière dont ils sont mis en place au sein de notre structure (II) et de présenter le déroulement d'une journée-type à la **Berceuses des étoiles** (III).

Une micro-crèche est une structure qui est agréée pour accueillir jusqu'à douze enfants âgés de 10 semaines à 3 ans révolus. Ce petit effectif permet une prise en charge de chaque enfant en tant qu'individu à part entière avec son histoire familiale et sa culture. Il est important de prendre en compte son rythme, ses besoins, ses compétences, et ses rituels, avec son propre caractère, son degré de compréhension et d'acquisition, afin de permettre son développement et son épanouissement physique, affectif, cognitif et social.

Les premières années de la vie de l'enfant sont fondamentales car elles sont fondatrices du développement émotionnel et intellectuel de l'enfant, de sa personnalité ainsi que de son rapport aux autres et au monde.

Il s'agit avant tout pour l'équipe de préserver et favoriser le bien-être de l'enfant afin qu'il puisse s'épanouir pleinement dans ce lieu collectif, différent de sa cellule familiale. Les professionnels prennent soin de chaque enfant avec considération et affection. Ils sont toujours vigilants à accompagner chaque enfant par leurs regards, leurs gestes et leur parole dans leurs émotions, leurs perceptions, leurs sensations, leurs expressions et leurs expériences, afin qu'il se construise, se développe et s'épanouisse en tant que petit humain. Nous souhaitons ainsi contribuer à poser les bases d'une citoyenneté épanouie et responsable.

Pour cela, toute l'équipe de notre structure respectera scrupuleusement la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, dont nous tenons à rappeler ici les dix grands principes pour grandir en toute confiance :

1. « Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.



2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueillie quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
9. Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.
10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents ».

### *Nos objectifs sont les suivants :*

- Accueillir l'enfant avec sa famille, son histoire, ses valeurs et ses croyances,
- Permettre à tous les enfants de s'épanouir pleinement en respectant son rythme et en lui apportant la sécurité affective nécessaire à son développement,



- Favoriser l'éveil des enfants par le jeu et la motricité libre, grâce à l'approche Pikler-Loczy,
- Instaurer du lien entre la vie de famille et la vie dans la collectivité,
- Favoriser l'acquisition de l'autonomie progressive,
- Apprendre à vivre ensemble dans la diversité : petits, grands, et porteurs de handicap,
- Considérer l'enfant comme un être à part entière ayant des désirs dès son plus jeune âge.

## I. Les principes pédagogiques mis en œuvre au sein de notre crèche

Nous faisons le choix d'adopter une approche Piklérienne de l'accueil des enfants dans notre structure. Comme le faisait Emmy Pikler à l'institut Loczy, nous accueillons l'enfant avec la conviction que d'emblée, il est compétent. Nous sommes convaincus qu'une motricité libre (1) et le jeu spontané et l'activité (2) le laissent se construire à son rythme, et lui permettent de se développer harmonieusement. Nous veillons à l'existence d'une continuité par une personne de référence (3), et nous offrons un accueil sécurisant et personnalisé à chaque enfant (4). Nous instaurons une relation de qualité entre les enfants accueillis et les professionnels de l'équipe, notamment lors de chaque moment de soin (5). Nous encourageons également les familles et leurs enfants à trouver un objet transitionnel (6) afin de favoriser la sécurité affective. Enfin, nous sommes particulièrement vigilants à favoriser l'égalité entre les filles et les garçons (7).

### 1. La motricité libre

Le concept de motricité libre ou spontanée a été développé par le Dr Emmi Pikler dans les années 1960. La pédiatre était convaincue que le petit enfant est un être doué de sensibilité et capable de franchir seul, à sa manière et à son rythme, toutes les étapes de son développement, de la position sur le dos à la marche assurée selon un ordre génétiquement programmé.

Dans la pouponnière qu'elle dirigeait à Budapest, l'Institut Loczy, elle appliquait ce principe en laissant les enfants évoluer librement. Et elle découvrait que non seulement le développement moteur s'acquiert



naturellement et dans un ordre bien précis, mais aussi que cette liberté donnée aux enfants leur apportait un sentiment d'accomplissement et de sécurité. Aujourd'hui, les travaux du Dr Pikler sont plébiscités par un grand nombre de professionnels de la petite enfance.

Au sein de la crèche, l'enfant a accès à différents espaces de jeux qu'il investit selon sa volonté, à son rythme, dans un cadre sécurisé. Pour les plus jeunes, le bébé est installé sur le dos sur des tapis et peut se déplacer en toute liberté tout en étant protégé des enfants plus âgés. Des jouets de différentes matières, textures, couleurs, formes etc. sont posés à côté de lui pour éveiller ses sens. Le but est de laisser l'enfant faire ses acquisitions de façon autonome et à son rythme et surtout de ne pas le contraindre à une position dans laquelle il ne sait pas se mettre tout seul.

La place des professionnels est dans l'observation des accomplissements de l'enfant, que l'on peut commenter à haute voix, pas tant pour le féliciter mais plutôt pour lui faire prendre conscience de lui-même. Dans la mesure du possible, les professionnels n'interrompent pas l'activité spontanée de l'enfant en l'absence de danger. Ils n'imposent ni la stimulation, ni l'enseignement, ni une aide qui rendrait l'enfant passif et dépendant.

## 2. Le jeu spontané et l'activité

Le jeu est un vecteur essentiel pour le développement de l'autorégulation, du langage et des compétences cognitives et sociales. Pour les enfants, tout est langage, corps, jeu, expérience. Les dimensions physique, cognitive, affective et sociale de son développement sont indissociables et en interaction constante. Tout jeu est une activité, que ce soit un bébé qui observe ses mains ou un enfant qui joue avec un jouet. Notre rôle est de mettre à disposition du jeune enfant un espace sécurisé et ludique lui permettant d'explorer, d'expérimenter, de se construire et de jouer. Le jeu spontané et l'activité sont sources d'éveil et d'autonomie.

Pour les nourrissons, les professionnelles favorisent un espace adapté : l'enfant est installé sur une surface plane et ferme, dans la position qu'il maîtrise le mieux. Les jouets autour de lui ne sont pas trop nombreux pour ne pas le sur-stimuler.

Le jeu est une expérience personnelle qui n'a de sens que s'il est l'aboutissement d'un désir. Ainsi, nous privilégions le jeu libre, les jeux restant à disposition des enfants tout au long de la journée.

Parmi les jeux libres :



- Les jeux symboliques favorisent la communication verbale et la construction de l'identité. Notre micro-crèche dispose de jeux d'imitation : poupées, cuisine, dinette, garage, voitures... Les enfants jouent ensemble et s'organisent naturellement. Les adultes surveillent et n'interviennent qu'en cas de nécessité ;
- Les jeux moteurs favorisent le développement physique. Ils permettent la mise en place du schéma corporel
- Les jeux de construction
- Les jeux de découverte sensorielle

Le jeu libre permet de stimuler l'autonomie, favorise l'esprit créatif et permet de nouveaux apprentissages.

Le jeu libre permet également aux enfants de développer la confiance en soi. L'absence de règles offre une grande liberté à l'enfant, qui peut ainsi prendre l'initiative du jeu et décider de ce qu'il veut. Il se sent plus en contrôle de son environnement et développe ainsi sa confiance en lui. L'enfant apprend également à s'affirmer, à contrôler ses émotions et ses impulsions, à négocier avec les autres et à se faire des amis.

Afin de permettre aux enfants accueillis de pleinement investir les jeux libres, les professionnelles portent toute leur attention à l'aménagement de l'espace.

De plus, nous proposons régulièrement des activités encadrées, jamais imposées (peinture, jeux d'eau, collage, musique...) adaptées à l'âge, à l'envie et aux capacités de l'enfant.

Le jeu dirigé possède un but pédagogique. Après avoir observé le groupe d'enfant et ses besoins à certains moments de la journée (se défouler, se calmer, manipuler...), les professionnels proposent une activité qui répond à ce besoin. L'enfant a le choix de faire cette activité ou non. Il n'y a pas de temps défini pour le jeu dirigé, l'enfant peut partir plus tôt s'il le souhaite.

Afin de permettre à l'enfant d'investir pleinement l'activité, les ateliers en petits groupes sont favorisés.

Parmi les différents types de jeu dirigé, certains vont développer la motricité (gym, danse...), la motricité fine (puzzle, perles, gommettes, jeu d'encastrement...), ou encore l'éveil sensoriel (musique, peinture, cuisine, jardinage...).



### 3. La notion de référence

Un membre du personnel est référent de l'enfant, il accueille celui-ci et sa famille le premier jour d'adaptation et les suivants. Il reste son interlocuteur privilégié, ce qui permet d'apporter à l'enfant un repère et une sécurité affective. Ce membre du personnel va ainsi s'imposer comme figure référente auprès de l'enfant et de sa famille durant toute la période d'adaptation et au-delà.

Si l'enfant se sent en sécurité grâce à sa relation avec sa référente, il pourra s'ouvrir plus facilement aux autres membres du personnel, et être à l'aise pour découvrir les différents lieux de la structure.

Nous ne souhaitons pas mettre en place une référence exclusive mais nous parlerons d'un intermédiaire privilégié. Ce dernier devra s'assurer que l'on prend en compte l'individualité de l'enfant avec ses besoins et ses fonctionnements qui lui sont propres. Il recueille toutes les informations sur les habitudes de l'enfant lors de l'adaptation et lors des échanges au quotidien avec les parents. Cette parfaite connaissance de l'enfant est nécessaire pour répondre adéquatement aux signaux émis par l'enfant. Toutes les informations et observations recueillies par la référente seront partagées avec le reste de l'équipe encadrante.

Concernant les soins au quotidien tels que le change, le repas, etc... Ils seront réalisés par la référente dans la mesure où elle est présente. Mais l'enfant ne sera pas seulement en relation directe avec elle pour éviter de les enfermer dans une relation unique. Les autres professionnelles deviendront au fur et à mesure des référentes relais. L'essentiel est que toutes les professionnelles adaptent les conduites propices à sécuriser l'enfant et à l'accompagner vers l'autonomie.

### 4. L'adaptation et l'accueil personnalisé

#### La rencontre

Lors d'un premier entretien, les parents et l'enfant rencontrent la directrice de la structure ou la référente technique et visitent les locaux. C'est une rencontre fondamentale. Cet échange permet de répondre aux questions,



d'expliquer le fonctionnement et le règlement de la micro-crèche, et surtout de rassurer les parents qui se séparent pour la première fois de leur enfant.

Il est intéressant que l'enfant participe à cette première rencontre, cela sera ainsi l'occasion de verbaliser la situation à l'enfant en lui rappelant le souhait fait par ses parents pour ce mode de garde.

## L'adaptation

C'est une période essentielle pour permettre :

- A l'enfant de faire connaissance avec la micro-crèche (les différents espaces, les autres enfants, les professionnelles)
- A l'équipe de faire connaissance avec l'enfant et sa famille, d'obtenir des informations sur ses habitudes de vie.
- Aux parents de faire connaissance avec l'espace où son enfant grandira et avec le personnel encadrant.

L'entrée de l'enfant dans la structure est une nouvelle aventure pour lui et sa famille.

Quel que soit l'âge de l'enfant, ce n'est ni évident ni simple. Quelques jours sont nécessaires pour instaurer à l'enfant des repères rassurants. Il faut du temps pour s'adapter à un nouveau rythme de vie, un nouveau lieu, et à de nouvelles personnes. En étant sécurisé, l'enfant ira plus facilement vers le personnel et l'environnement.

La séparation doit être verbalisée et préparée, les parents et l'enfant sont acteurs de cette séparation par la parole et le geste (câlins, bisous, expliquer à l'enfant que l'on revient le chercher tout à l'heure...) afin d'éviter le sentiment d'abandon.

L'adaptation sera organisée selon les étapes suivantes :

- La première rencontre entre la famille et le membre du personnel référent permet de faire connaissance, la famille peut ainsi livrer toutes les habitudes de vie de l'enfant
- La possibilité aux parents de venir avec leur enfant sur des temps différents de jeux ou de repas



- Le temps venu de la première séparation avec l'élargissement progressif des temps de présence de l'enfant sans ses parents, jusqu'à la journée entière.

Chaque adaptation est différente et prend plus ou moins de temps. Elle est planifiée avec la famille et intégrera la séparation progressivement. **Elle durera minimum une semaine.**

### *L'accueil et les retrouvailles au quotidien*

Chaque accueil est personnalisé : Un membre du personnel accueille l'enfant et son parent. C'est un temps de transmission qui permet d'obtenir des informations sur son sommeil de la nuit, ses repas, sa santé... Ces informations sont ensuite inscrites sur un outil de transmission pour permettre à toute l'équipe d'en avoir connaissance.

La séparation quotidienne parents-enfants est positive si l'enfant en comprend le sens, si la confiance entre le parent et le personnel est mise en place. Pour ceci, la séparation doit être préparée et le dialogue est primordial.

Lorsque le parent vient chercher son enfant en fin de matinée ou de journée, un professionnel de l'équipe l'accueille, celui-ci peut entrer dans la salle de vie s'il le désire. Il lui transmet les points forts de la journée de l'enfant : ses activités, repas, changes, siestes et toutes autres informations importantes dans certains cas (problème de santé, incident...) toujours avec la préoccupation de faire le lien entre les deux lieux de vie de l'enfant.

Afin de rassurer les enfants à leur arrivée dans la structure et de les préparer à se séparer de leur parent, nous mettons en place des rituels. Afin de rendre les enfants les plus âgés acteurs de leur accueil, ils disposent d'un casier à leur hauteur pour y mettre leurs affaires personnelles.

### *5. Les soins*

Tout au long de la journée, des soins d'hygiène sont apportés à l'enfant (changement de couche, lavage de nez, lavage des mains...). Ceux-ci sont effectués individuellement.

C'est un moment privilégié, individualisé et propice aux échanges.

C'est également l'occasion pour le professionnel de se rendre compte de l'état de santé de l'enfant (érythème fessier, éruption cutanée...).

Nous associons l'enfant en le rendant acteur de son change, pour un meilleur accompagnement vers l'autonomie. De ce fait, il sera sollicité en fonction de



son âge et de ses capacités. Ainsi, le change s'effectue allongé, puis progressivement, nous proposons à l'enfant d'utiliser les escaliers pour qu'il monte de lui-même sur la table de change, pour finir par changer sa couche debout.

Debout, l'enfant peut davantage participer : enlever, jeter sa couche, se laver, s'essuyer, tenir sa couche... Nous sommes attentifs à respecter les capacités et les envies de chacun. Le corps de l'enfant lui appartient. Les soins sont apportés dans la douceur et dans l'échange pour l'informer de ce qui va se passer.

L'acquisition de la propreté est une étape importante qui doit se faire en collaboration avec les parents, en continuité de ce qui est mis en place à la maison. Elle doit être en adéquation avec le développement psychomoteur de l'enfant. Lorsque ce dernier commencera le pot à la maison, l'équipe éducative devra ensuite prendre le relais dans la structure.

Quand l'enfant commence à ne plus porter de couche, la verbalisation reste très importante : comme le féliciter lorsqu'il arrive à faire au pot ou l'encourager lorsqu'il ne fait pas (ne pas le décourager, mais toujours lui expliquer que ce n'est pas grave, que ce sera sûrement pour la prochaine fois).

Nous pourrions toujours proposer à l'enfant le pot ou la toilette, tout en respectant bien sûr ensuite sa décision.

## 6. Le doudou / La tétine

Le doudou est un objet transitionnel, il vient de la maison. Le doudou et la tétine permettent l'apaisement et maintiennent un lien sécurisant. Ils sont mis à disposition de l'enfant dès que celui-ci en ressent le besoin. Ils permettent de garder un contact avec la maison et aident l'enfant lors de la séparation avec ses parents.

Un arbre à doudous/tétines est accessible aux enfants ce qui leur permet d'en disposer librement. Lorsque l'enfant est suffisamment rassuré, nous lui proposons de poser sa tétine pour favoriser le langage.

## 7. L'égalité entre les filles et les garçons

Les professionnels de notre équipe sont particulièrement vigilants à ne pas transmettre de manière précoce les stéréotypes de comportement liés au sexe des enfants accueillis. Les enfants sont accueillis dans notre structure de façon individualisée, quel que soit leur sexe.



Les filles et les garçons sont encouragés et valorisés de la même manière, quels que soient les activités ou jeux qui suscitent leur intérêt.

Les professionnels adoptent des méthodes pédagogiques et éducatives non pas en fonction du sexe de l'enfant mais bel et bien de ses besoins et de ses attentes, afin de permettre la construction et la prise de conscience de son identité. Poupées, voitures, dinette, établi de bricolage, jouet de docteur, déguisements, etc. sont autant d'éléments qui sont proposés et mis à disposition des enfants, dans le but de les accompagner dans leur développement, qu'ils soient fille ou garçon.

Dans la mesure du possible, nous favorisons la mixité des professionnels de notre équipe.

La question de l'égalité entre les filles et les garçons, les stéréotypes de genre et les attitudes de socialisation différenciée sont intégrés à la formation des professionnels, et constituent des sujets traités lors de l'analyse des pratiques professionnelles.

## II. Les outils mis en œuvre pour l'épanouissement de l'enfant

### 1. La communication gestuelle associée à la parole : Baby-signe

C'est une technique de communication pour les enfants entendants qui permet de communiquer avec les enfants qui n'ont pas encore acquis la parole.

Le principe est d'utiliser des signes pour appuyer certains mots simples du quotidien de l'enfant comme « manger », « doudou », « encore », « gâteau », en plus de la parole de l'adulte. Le signe sera systématiquement réalisé en même temps que le mot correspondant sera prononcé à l'oral.

Les signes avec les bébés commencent à l'âge de 7-8 mois (même si nous pouvons commencer à les faire dès sa naissance), car c'est à cet âge qu'ils commenceront à les reproduire. L'enfant entre à cette période dans une phase d'imitation, il commence à faire le signe « au revoir », joue à faire les marionnettes grâce à la chanson, ou encore, montre avec son doigt ce qui l'intéresse. C'est la période propice au rajout d'autres signes. L'enfant s'approprie peu à peu ce nouvel outil de communication et peut ainsi faire comprendre ses besoins, ses envies, son ressenti... Cela va réduire son



sentiment de frustration à vouloir exprimer quelque chose sans parvenir à se faire comprendre.

Nous pouvons observer divers avantages à ce moyen de communication :

- Favoriser un développement émotionnel positif par une meilleure compréhension de l'enfant et une réponse de l'adulte rapide et plus adaptée.
- Augmenter l'estime de soi du bébé, en réduisant les frustrations, les pleurs et les colères.
- Renforcer le lien parent-enfant, enrichir la relation avec l'enfant.
- Aider les bébés à apprendre à parler, en les encourageant dans leur apprentissage du langage oral.
- Réduire les pleurs et diminuer ainsi le volume sonore de la crèche. L'enfant ayant un autre outil pour se faire comprendre, il utilise moins les pleurs pour exprimer ses besoins.

## 2. Le portage

Avec l'accord des parents, les professionnels de l'équipe portent les enfants accueillis avec des moyens de portage physiologiques (écharpe, sling, porte-bébé). Les raisons d'utiliser le portage à la crèche sont nombreuses. Il apporte une grande sécurité à l'enfant et un nouvel outil de travail au professionnel. La position de l'enfant dans l'écharpe est arrondie, il a les genoux au-dessus du niveau des fesses ce qui favorise un enroulement de la colonne vertébrale et du bassin. Le poids de l'enfant est réparti sur toute la surface du tissu en contact avec lui.

De plus, pour le professionnel qui porte tous les jours et plusieurs fois par jour, le portage en écharpe est bénéfique car ce n'est plus seulement ses bras et son dos qui portent le poids de l'enfant est réparti et stable. Le portage libère également ses bras, et lui permet de retrouver sa liberté de mouvement tout en rassurant l'enfant porté.

En pratiquant le portage, nous créons un lien direct avec l'enfant, en répondant à son besoin de contenance et de sécurité affective. Il est donc idéal en période d'adaptation. Comme le souligne le pédopsychiatre Bernard Golse : « *Pour bien se détacher, l'enfant doit savoir bien s'attacher* ».



L'enfant porté s'apaise très rapidement. Qu'il ait mal aux dents, au ventre, besoin d'un câlin, ou simplement envie de dormir, le portage peut être une bonne réponse pour le réconforter. Cela diminue donc drastiquement les pleurs des enfants accueillis, et favorise ainsi un groupe serein, dans l'intérêt de tous.

Le portage permet enfin à l'enfant d'observer le monde à hauteur d'Homme et de participer à la vie de la collectivité d'une autre façon.

Aucune inquiétude : la proximité entre l'enfant porté et le professionnel porteur est bien différente de celle qui existe entre cet enfant et son parent. Le professionnel est une figure d'attachement secondaire et portera l'enfant de façon différente, moins affective mais tout aussi sécurisante. Il saura trouver la juste distance.

Le portage répond donc aux objectifs suivants :

- Répondre aux besoins de chaque enfant,
- Améliorer la posture de l'enfant porté, par rapport au portage à bras.
- Permettre aux professionnels de rester disponibles pour chaque enfant.
- Soulager le dos des professionnels.
- Permettre les sorties à l'extérieur avec plusieurs enfants.

### 3. Les activités artistiques et culturelles

Afin de développer pleinement son identité, l'enfant doit pouvoir accéder au patrimoine culturel, à la création et à l'expérience artistique.

Nous proposons de nombreuses activités culturelles aux enfants accueillis au sein de notre structure :

- Découverte du livre : chaque jour les professionnels lisent des livres différents aux enfants, veillant à choisir des histoires adaptées, riches et leur permettant notamment de découvrir différentes cultures.
- Découverte des instruments de musique : nous posséderons des instruments de musiques variés, avec lesquels nous organiserons des ateliers de découverte, d'initiation, de rythmes, des chansons etc.
- Découverte des arts plastiques : nous proposons de nombreuses activités manuelles aux enfants, en prenant soin de varier les matières et les textures manipulées : dessin, peinture, pâte à modeler, pâte à sel, terre cuite, collages, découpage etc.



- Découverte des différentes cultures : nous proposons aux enfants de découvrir différents langages (chansons étrangères, écoute de musiques du monde, lectures...), et nous encourageons les parents qui le souhaitent à venir faire découvrir leur culture aux enfants accueillis à l'occasion d'ateliers (cuisine, chants, lectures etc.).

## 4. Les évènements et projets spécifiques

### Les fêtes

Chaque année, nous mettrons un **calendrier** en place, avec les fêtes importantes comme la fête des parents, la fin d'année scolaire. Ce seront des grands moments festifs que nous pourrons partager avec les parents et leur enfant au sein de la micro-crèche afin d'inciter la participation des parents à la vie de la crèche mais aussi créer des temps d'échanges informels entre les professionnelles et les parents.

Les **anniversaires** des enfants sont également fêtés en fonction du désir et de la participation des parents.

Ces moments permettent de mieux se connaître et d'échanger. Ils sont magiques, source de joie et de complicité.

### Les projets spécifiques

#### Le mur des familles

Il s'agit d'une feuille représentant une maison où sont collées des photos de la famille proche de l'enfant. Elle accroché à sa hauteur au sein de la crèche. Le but est de créer un lien entre la maison et la crèche, de réconforter l'enfant en regardant les photos, de le rassurer, de créer un outil favorisant le langage. Il peut être réalisé à la maison avec l'enfant ou à la crèche avec les photos sélectionnées par les parents et données à l'équipe.

#### Les cahiers de vie des enfants

Il s'agit d'un cahier individuel par enfant où sont collées des photos de l'enfant, des observations, des chansons...Le but étant de faire partager aux parents ce que l'enfant vit à la crèche. Il est donné aux familles à chaque

fermeture de la crèche pour congés. Les parents peuvent ainsi le compléter eux-mêmes pendant les vacances s'ils le souhaitent.



### III. Déroulement d'une journée-type à Berceuses des étoiles

Cette journée-type est un point de repère, elle n'est pas figée. Elle est modulée en fonction des besoins et de l'âge des enfants accueillis.

#### 1. Accueil du matin (de 7h45 à 9h30)

Avant l'arrivée des enfants, un professionnel aura préalablement préparé la salle de jeux (installation des tapis, de jeux adaptés aux différentes tranches d'âges) afin que la famille se sente accueillie.

Lorsque la famille arrive le matin, il y a tout d'abord un hall d'entrée où chaque enfant a son propre casier. Cet espace permet à chacun d'arriver à son rythme et d'anticiper la séparation. Ensuite la famille se dirige vers la salle de jeux. Un professionnel les accueille en échangeant avec eux sur les événements qui ont eu lieu le week-end, la nuit précédente, l'heure du petit déjeuner... Tous ces éléments nous permettent de comprendre le comportement de l'enfant dans la journée et de lui proposer des réponses adaptées à ses besoins. Pendant cet échange, nous interpellons également l'enfant s'il a des choses à nous raconter, nous lui parlons, le faisons participer pour faciliter cette séparation avec la famille.

L'accueil peut se faire dans le couloir au niveau de la barrière ou bien la famille peut rentrer dans la salle de jeux. Dans la mesure du possible, c'est la référente de l'enfant qui l'accueille.

Toutes ces transmissions sont notées au sein d'une application dans la tablette. Les parents peuvent également remplir au préalable les informations s'ils le souhaitent. Les professionnels peuvent à tout moment consulter ces informations.

Lors du départ, nous pensons qu'il est important que l'enfant puisse dire au revoir à son parent, le voir partir afin qu'il se rende compte de la séparation. Nous verbaliserons cette séparation, nous essayerons de mettre des mots sur ce que l'enfant peut ressentir. Si ce moment est compliqué à vivre pour l'enfant, nous lui proposerons d'aller chercher son doudou. Un arbre à doudou



est à disposition dans la salle de vie pour que l'enfant puisse y avoir accès quand il le souhaite.

Pendant ce temps d'accueil, des jeux libres sont à disposition.

## 2. *Rangement et rituel des comptines*

Une fois tous les enfants accueillis, nous proposons un temps de rangement de la salle. Celui-ci se fait à l'aide d'une petite chanson afin d'être ludique. Des photographies des jeux ont été accrochées afin que l'enfant sache où les ranger.

Un temps des comptines a lieu tous les matins. Il s'agit d'un moment de repère pour l'enfant. Il y a toujours une chanson d'introduction pour se dire bonjour. Puis nous proposons aux enfants de choisir les chansons qu'ils veulent chanter. Lors de ces chansons nous utilisons la communication gestuelle associée à la parole. Cela permet notamment à l'enfant de nous dire s'il veut encore chanter ou arrêter.

Ce temps des comptines n'est pas une obligation pour l'enfant comme toutes les activités que nous lui proposons. Il peut y participer de loin ou pas du tout s'il préfère jouer à un jeu.

## 3. *Ateliers du matin et siestes pour les plus jeunes*

Pour les enfants qui en éprouvent le besoin, nous leur proposons la sieste le matin.

En parallèle, des ateliers sont proposés au reste du groupe et sont adaptés à leur âge. L'enfant est libre de choisir s'il veut y participer ou s'il préfère continuer les jeux libres.

<b>Activités</b>	<b>Motrices</b>	<b>Manuelles</b>	<b>Expression</b>	<b>Jeu libre</b>
------------------	-----------------	------------------	-------------------	------------------



<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Contribuer au développement moteur de l'enfant</li> <li>-Prendre conscience de son corps et de ses limites</li> <li>-Acquérir une aisance corporelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Développer la motricité fine</li> <li>-Développer son imaginaire et sa créativité</li> <li>-Découvrir de nouvelles sensations, saveurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Encourager l'enfant à s'exprimer</li> <li>-Acquisition et découverte de nouveaux mots</li> <li>-Développer l'imagination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Laisser libre de ses choix et envies</li> <li>-Favoriser l'autonomie et acquérir une confiance en soi</li> <li>-Développer l'imagination</li> <li>-Stimuler ses capacités et sa créativité</li> </ul>
<p>Exemples</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Parcours de psychomotricité</li> <li>Permet d'apprendre à sauter, courir, monter, descendre, ramper</li> <li>-Activités d'expression corporelle</li> <li>La danse, la ronde, permet d'affiner les gestes, s'approprier l'espace, apprendre le schéma corporel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Peinture, coloriage</li> <li>-Pâte à sel, à modeler</li> <li>-Collage, découpage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Comptines</li> <li>Permettent de mettre des mots sur les émotions ou reconforter ; permettent d'affiner les mouvements et apprendre à nommer les différentes parties du corps</li> <li>-Lecture</li> <li>Permettent de répondre aux questions et mettre des mots sur les angoisses des enfants, d'expliquer des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Aménager des espaces dédiés : coins cuisine, poupées, garage...</li> <li>Permettent de développer le jeu symbolique, d'apprendre la socialisation et des valeurs importantes comme de respecter les jeux et les autres autour de soi.</li> </ul>



	<p>-Jeux de construction</p> <p>Puzzles, tours, encastrement, transvasement, légo permet d'affiner les gestes, et donc d'acquérir la pince fine</p>		<p>changements de situations</p>	
--	---	--	----------------------------------	--

#### 4. Les soins corporels

Tout au long de la journée et selon les besoins, des soins d'hygiène sont apportés à l'enfant (changement de couche, lavage de nez, lavage des mains).

#### 5. Le repas

Les repas sont échelonnés suivant le besoin de manger de l'enfant. Ce moment constitue un moment de plaisir et un temps privilégié avec l'adulte. C'est un moment calme, qui favorise les échanges entre l'adulte et l'enfant.

Trois professionnels de la petite enfance sont présents dans la structure pendant toute la durée des repas.

Les plus jeunes prennent leur repas dans les bras des professionnels ou en chaise haute suivant les habitudes de la maison. Le professionnel prend soin de nommer les aliments avant de les donner à l'enfant. La diversification alimentaire débute toujours à la maison puis se fait progressivement à la crèche.

Pour les enfants plus âgés, les repas se font en petits groupes autour d'une même table, assis dans des petites chaises adaptées à leur taille. Des chaises avec repose pied sont fournies aux enfants pour faciliter la transition chaise haute et repas à table. Afin de favoriser l'autonomie de l'enfant, nous proposons deux cuillères, une pour l'enfant et une pour le professionnel pour l'aider si besoin.

Les repas sont servis dans des plateaux qui contiennent l'entrée, le plat, le fromage et le pain. Cela permet à chaque enfant de manger à son rythme.



Les aliments sont séparés dans chaque coin du plateau pour l'éveil au goût de chaque aliment. Il est incité à goûter à tous les aliments proposés, sans toutefois y être forcé. Un enfant qui ne termine pas son plat ne sera pas privé de son dessert.

A la fin du repas, on propose à l'enfant un gant de toilette pour qu'il puisse se laver le visage et les mains. Un miroir est proposé aux plus âgés pour qu'ils puissent se regarder dedans et voir si leur bouche est propre.

Les repas sont fournis par un restaurateur extérieur « Ansamble », qui privilégie les produits locaux et aux normes biologiques. L'équipe professionnelle est vigilante aux allergies alimentaires et aux régimes particuliers (par exemple pour un enfant qui ne mange pas de porc).

Le menu est affiché aux parents dans le couloir. Trois repas différents sont proposés suivant la consistance des aliments.

L'allaitement : Il est important pour nous d'accompagner les mamans allaitantes, qui souhaitent continuer à donner leur lait à leurs enfants. Un protocole est mis en place et à disposition de l'équipe professionnelle, pour la conservation du lait maternel amené par les parents.

Les mamans allaitantes sont les bienvenues à la micro-crèche si elles souhaitent continuer l'allaitement en journée.

## 6. Temps lecture et sieste

Les enfants les plus âgés sont invités à se déshabiller seuls et à mettre leurs affaires dans leur casier. Une aide sera proposée si besoin. Ils peuvent prendre leurs tétines ou leurs doudous pour ce temps de lecture d'histoires. Ce temps est un rituel qui permet à l'enfant de se préparer au temps d'endormissement, il s'agit aussi d'un retour au calme avant la sieste.

Le sommeil est un besoin fondamental pour les enfants. Deux chambres sont utilisées, une pour les petits et une seconde pour les grands. Les enfants y sont installés en fonction de leur âge. Nous créons des conditions favorables à l'endormissement grâce aux repères fournis: dans la chambre chaque enfant a son propre lit. Une photo de son doudou est accrochée au-dessus de son lit afin qu'il sache que c'est son espace de repos. Pour les plus âgés les lits sont au sol, l'enfant peut ainsi y entrer ou en sortir seul. Un professionnel reste présent le temps de l'endormissement.

Une surveillance des deux chambres est mise en place toutes les 10 minutes.

Le réveil se fait de manière échelonnée suivant les réveils des enfants. Les enfants ne sont pas réveillés même si vient l'heure du repas ou des accueils.



L'équipe s'adapte en fonction du réveil des enfants en proposant des jeux libres ou calmes.

## 7. Le goûter

Celui-ci se déroule dans les mêmes conditions que le repas (de manière échelonnée en fonction de leur rythme, présentation sur un plateau pour les plus grands, gants pour se nettoyer la bouche...).

## 8. Ateliers ou jeux libre

Des jeux libres sont à disposition des enfants en attendant l'heure du départ. Un atelier peut être proposé aux enfants suivant leurs besoins ou leurs envies.

## 9. Les départs

A partir de 16h30, les premiers départs commencent. Chaque enfant retrouve sa famille à sa manière. Un temps d'échange a lieu ensuite entre parent, enfant et professionnel afin de raconter la journée qui a eu lieu à la crèche. Différentes indications sont données : ce que l'enfant a mangé, la durée des siestes, des observations que l'on a pu faire, des jeux auxquels il a joué... On encourage l'enfant à parler avec nous pour qu'il raconte aussi à sa manière ou montre des choses à son parent.

Les parents via l'application peuvent avoir déjà eu accès à ses transmissions. De ce fait, ce temps est davantage investi par les parents pour poser des questions ou demander des conseils.

Après le départ des enfants, les professionnels procèdent à la désinfection des locaux et du matériel et au ménage.

Ce projet est évolutif. Il peut être modulé suivant le public accueilli, les besoins repérés, l'évolution des projets... Il sera donc remis à jour au moins une fois tous les 5 ans. Il servira de repère dans nos pratiques, de document ressource notamment pour des nouveaux professionnels ou des stagiaires.



# Le projet social et de développement durable

---

## I. Le projet social

Ce projet précise les modalités d'intégration de notre structure dans son environnement social (1) et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs (2). Il précise les modalités de participation des familles à la vie de la crèche (3) et les actions de soutien à la parentalité proposées (4). Il détaille enfin les modalités d'accès à la crèche aux enfants de familles rencontrant des difficultés (5).

### 1. Modalités d'intégration de la crèche dans son environnement social

#### Caractéristiques de l'environnement

La commune **d'Angerville** compte **4374** habitants en 2020. Le taux d'activité des parents dont les enfants sont âgés de 0 à 5 ans est de plus **91,2%**, ce qui est élevé.

Cela démontre que le besoin d'un mode de garde dans cette ville est réel pour permettre aux parents de poursuivre leur activité professionnelle.

Tous les parents seront les bienvenus et seront accueillis sans conditions de revenus.

#### Constat d'absence de crèche sur la commune

Dans la commune **d'Angerville**, **aucune** halte-garderie, crèche, multi-accueil, micro-crèche existent actuellement.

L'unique mode de garde d'enfant sur la ville **d'Angerville** était de faire appel à une assistante maternelle. Elles sont **22** dans cette commune, actuellement



toutes occupées avec liste d'attente pour certaines. Soit une capacité de **66 berceaux disponibles** dans la ville.

Il faut savoir qu'un enfant entre en moyenne à **l'âge de deux mois et demi** dans une crèche. Il y reste généralement jusqu'à ses **3 ans** (âge moyen à laquelle l'enfant entre à l'école).

Ce qui sous-entend, que les places réservées pour un nourrisson ne seront **pas disponibles** pendant un minimum de **deux ans et demi**. Cela explique **les difficultés des parents** dans leur recherche de **place en crèche**.

De plus, suite à une étude de la population **d'Angerville** grâce au site de l'INSEE nous avons pu constater que le nombre d'habitants augmente considérablement depuis 2008.

Dans la commune, le nombre de naissance est établi à 57 naissances par an, soit un besoin de garde actuelle estimé 143 berceaux.

L'agglomération (**CAESE**) dont fait partie la commune **d'Angerville** offre aujourd'hui en moyenne **7 berceaux en accueil collectif** aujourd'hui à chacun de ses 37 communes (pour plus de détails voir ETUDE DE BESOIN réalisée).

Ce qui fait un total de **73 berceaux** que la ville **d'Angerville** possède (en accueil collectif et individuel), pourtant le besoin est de 143, soit une pénurie estimée à **70 berceaux manquants** pour couvrir le besoin de la ville.

De plus nombreuses familles s'installeront prochainement dans la commune grâce aux projets de constructions de la mairie (nouvelles constructions) : 206 logements en cours, donc 500 habitants potentiels projeté par la mairie suite aux nouveaux logements.

Ceci entrainera de fait une augmentation du nombre de naissance en même temps que la population de la ville.

D'autant plus que sur la seule ville **d'Angerville** actuellement, il y a **417** couples sans enfants ce qui représente un potentiel de future naissance.

### Existence d'un besoin

L'ensemble de ces éléments justifie les raisons de notre choix d'implantation de notre micro-crèche dans cette ville.

L'ouverture de notre structure a répondu à un réel besoin de places pour les enfants de la ville et a permis de diversifier les offres de garde en proposant



un mode d'accueil collectif et non individuel comme les assistantes maternelles uniquement présentes jusqu'alors.

## *Intégration de notre structure dans son environnement social*

Notre objectif est de répondre aux besoins de mode de garde par une approche complémentaire à ceux déjà existants sur la commune **d'Angerville**.

A travers son mode d'accueil collectif, la micro-crèche est un lieu de mixité sociale, d'intégration pour l'enfant et sa famille et d'inclusion, dans le respect de chacun. La structure est ouverte à toutes les familles de la commune (dans la limite des places disponibles) et des communes aux alentours, quels que soient leurs revenus et leurs activités. Nous accueillons tous les enfants, quelle que soit leur situation ou celles de leurs parents, ainsi que les enfants qui ont des besoins spécifiques, qu'ils soient en situation de handicap ou qu'ils vivent avec une maladie chronique.

Nous avons également un rôle de soutien à la parentalité. La présence d'une équipe de professionnelles qualifiées et expérimentées permet aux parents d'échanger sur le quotidien de leur enfant, de poser des questions, demander des conseils et de partager leurs difficultés. Nous les accompagnons à chaque étape importante de la vie de leur enfant.

## *2. Partenariat avec des organismes extérieurs*

Nous travaillons en étroite collaboration avec la Protection Maternelle et Infantile, la Caisse d'Allocations Familiales et le relais petite enfance. Nous souhaitons également nouer d'autres partenariats, notamment avec la médiathèque et les écoles.

## *Protection Maternelle et Infantile*

A chaque changement de personnel, d'organisation interne à la crèche, le médecin-pédiatre de la PMI sera averti. Il pourra passer régulièrement dans la structure pour évaluer la sécurité, l'hygiène, observer le travail de l'équipe encadrante, juger du bien-être des enfants, il est en relation étroite avec la gestionnaire, il a un rôle de contrôle et de conseil auprès de nos structures.



## CAF

La micro-crèche fonctionne en mode de remboursement PAJE. Le mode de fonctionnement PAJE implique que les parents règlent la totalité de la facture à la crèche et perçoivent à posteriori la prestation de la CAF.

## Médiathèque

Nous aimerions échanger, avec la ou les médiathèques de la ville ou des villes voisines, afin de mettre en place un partenariat, pour des prêts réguliers de livres pour renouveler plus régulièrement nos histoires aux enfants de la crèche. Une intervenante de la médiathèque pourra également, si elle souhaite proposer régulièrement des temps de lecture de contes aux enfants.

## Ecoles : Une transition vers un savoir Formalisé

Nous aimerions également organiser des partenariats avec les écoles maternelles à proximité afin de pouvoir préparer la rentrée scolaire des enfants accueillis les plus âgés. Nous souhaitons permettre une visite de l'établissement ainsi que le partage d'une activité pour que l'enfant se familiarise avec ce nouveau lieu.

## Maison de Retraite STE CECILE : Intergénérationnel

Afin préserver ou d'établir une relation de proximité avec nos anciens, la crèche donnera la possibilité aux enfants de découvrir le monde à travers les yeux des plus âgés, qui ont vécu un grand nombre de choses intéressantes et anodines, et en ont gardé des souvenirs mémorables à leur raconter et/ou à leur transmettre.

L'objectif premier étant de développer le lien social et de favoriser la transmission de savoirs et de savoir-faire

### 3. Place des familles et Participation à la vie de la structure

La dimension familiale de notre micro-crèche, qui accueille 12 enfants, permet des échanges privilégiés entre les professionnels de la crèche et les familles des enfants accueillis. Nous favorisons leur implication dans la vie de la crèche, dans un objectif de co-éducation. L'enfant se sent bien accueilli quand sa famille est bien accueillie, car ses parents constituent son point d'origine et son port d'attache. L'équipe adopte une posture professionnelle de non-jugement, et prend soin de différencier clairement les liens parentaux



des liens professionnels vis-à-vis de l'enfant accueilli. Elle respecte les valeurs de chaque famille et leur diversité.

Le dialogue et la participation parentale à la vie de notre structure permettent une convergence entre le projet éducatif parental et notre projet d'accueil, dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

### L'adaptation

Suite à la validation de leur pré-inscription, les parents seront invités à visiter la crèche dans un premier temps.

Ensuite lors de la période d'adaptation, leur présence sera nécessaire auprès de leur enfant. Il leur sera proposé de commencer l'adaptation en venant quelques heures à leur convenance dans la micro-crèche. Il s'agira d'un temps partagé entre eux et leur enfant en présence des professionnelles. Cela leur permettra de se familiariser avec les locaux, et avec l'équipe encadrante. L'idée est de préparer tranquillement l'enfant à ce nouveau lieu de vie.

Les parents auront tout le temps d'échanger avec l'équipe par rapport aux habitudes de vie de leur enfant. Les professionnels s'informent sur le vécu néonatal et familial de l'enfant, afin de l'accueillir dans sa singularité. Ce dialogue permet de tisser une relation de confiance entre les familles et l'équipe de professionnels.

Chaque jour ils partageront un temps différent : temps de comptines, jeux ou même repas.

Les parents laisseront l'enfant seul progressivement de plus en plus longtemps jusqu'à faire une journée entière.

Nous aménageons cette période d'adaptation en fonction de chaque parent et enfant car il s'agit très souvent d'une première séparation.

Afin de favoriser le partage d'informations, le suivi pédagogique auprès des parents et inciter leur participation à la vie de la micro-crèche, voici les actions qui seront ensuite mises en place.

### L'information des parents

Au quotidien, les parents seront informés de la journée de leur enfant lors des transmissions avec l'équipe. Toutes les informations importantes (sommeil, alimentation...) leur seront communiquées, ainsi que les réactions particulières de l'enfant, les jeux, les activités auxquelles il aurait participé, les anecdotes etc...



De plus, via l'application Koalizz, les parents auront accès à un résumé de la journée de leur enfant en temps réel et recevront des photos. Eux aussi pourront inscrire des informations concernant la nuit ou le petit déjeuner par exemple.

Toutes les informations générales sont notées sur des panneaux d'affichages disposés dans l'entrée de la structure.

## La participation des parents

Les parents seront invités à s'investir dans la vie de la crèche par le biais d'une participation active aux projets mis en place (sortie, atelier, participation à la décoration des locaux, etc.).

Les parents seront régulièrement invités à des ateliers mis en place par les équipes. Si certains parents le souhaitent, et en accord avec l'équipe, ils pourront eux même organiser des ateliers (contes, chansons, peinture, pâtisserie...). Notre crèche encourage vivement les parents à venir faire découvrir leur(s) talent(s) et leurs cultures aux enfants accueillis, afin d'éveiller leurs sens grâce à ces échanges et à ces expériences artistiques et culturelles, et à les éveiller à la richesse de la diversité humaine.

Les parents pourront être sollicités pour accompagner un petit groupe d'enfants lors de sortie.

Les moments importants de l'année comme Noël,.. seront partagés avec les familles.

## La Communication gestuelle associée à la parole

Afin de permettre aux enfants accueillis de s'exprimer lorsqu'ils n'ont pas encore la capacité de le faire avec des mots, nous mettons en place dans notre structure la communication gestuelle associée à la parole. Les professionnels qui accueillent les enfants signent systématiquement certains mots lorsqu'ils les prononcent, ce qui permet aux enfants de rapidement reproduire ces gestes pour exprimer un besoin, comme la faim, la soif, l'envie de jouer ou le sommeil. Afin d'assurer une continuité entre la crèche et la maison, nous réalisons des ateliers de formation pour apprendre aux familles des enfants accueillis les signes basiques afin de continuer ce mode de communication à la maison et d'aider l'enfant dans cet apprentissage.

## La page facebook



Une page Facebook sera accessible aux parents des enfants du réseau des micro-crèches Berceuses des étoiles, afin de partager des moments de vie, de jeux, des activités, des chansons, les anniversaires etc.

Les photos des enfants ne seront pas publiées sur facebook.

Cette page permet également de diffuser des informations destinées aux familles, ainsi que des informations à visée pédagogique.

#### 4. Actions de soutien à la parentalité

L'équipe de Berceuses des étoiles est très impliquée dans son rôle de soutien auprès des familles des enfants accueillis. Formés pour accompagner les parents, les professionnels sont toujours disponibles pour échanger avec bienveillance avec les familles lorsqu'elles en expriment le besoin. Conformément à la Charte nationale d'accueil du jeune enfant, l'accompagnement à la parentalité respecte les valeurs de chaque famille, leur diversité, sans injonction normative et sans remise en cause des droits de l'enfant.

Les parents peuvent à tout moment demander à être reçus par la gestionnaire/ référente technique, la responsable pédagogique ou la coordinatrice petite enfance.

Lors des transmissions, les parents sont bienvenus à poser toute question sur la parentalité ou l'éducation de leur enfant, et les professionnels prennent le temps d'échanger avec eux sur le sujet.

Des actions de prévention et d'information sont menées par l'équipe ainsi que le référent technique de la structure. Le support peut être des affiches, des publications Facebook ou des communications orales.

#### 5. Accès aux enfants de familles rencontrant des difficultés

Berceuses des étoiles veille à faciliter l'accès aux enfants de familles rencontrant des difficultés du fait de leurs conditions de vie ou de travail ou en raison de la faiblesse de leurs ressources.

Dans la limite des places disponibles au sein de l'établissement en accord avec l'agrément, la structure garantit des places pour l'accueil des enfants de personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle, y compris s'agissant du parent en congé parental



bénéficiaires de la prestation partagée d'éducation de l'enfant, et répondant aux conditions de ressources fixées par voie réglementaire, pour leur permettre de prendre un emploi, de créer une activité ou de participer aux actions d'accompagnement professionnel qui leur sont proposées.

Berceuses des étoiles se met en relation avec la mairie et Pôle emploi afin qu'ils lui adressent les familles dont l'un des parents est engagé dans un parcours de réinsertion qui recherche un mode de garde. Lorsque ces familles ont de faibles ressources, elles bénéficient de la possibilité d'obtenir une place à temps partiel dans notre structure dans la limite des places disponibles.

La structure prévoit également un accueil d'urgence pour ces familles.

## II. *Projet de développement durable*

Ce projet décrit comment l'établissement **Berceuses des étoiles** inscrit son activité dans une démarche en faveur du développement durable.

Le développement durable est la notion qui définit la transition et le changement dont a besoin notre planète et ses habitants pour vivre dans un monde plus équitable, en bonne santé et en respectant l'environnement.

### 1. *Le respect de la nature*

Afin de sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge au respect de l'environnement, l'équipe de Berceuse des étoiles accorde une importance fondamentale à la nature et à son observation. Les enfants profitent chaque jour du jardin mis à leur disposition. Des ateliers permettant aux enfants de manipuler les objets de la nature (pommes de pins, feuilles, herbes etc.) sont régulièrement mis en place. Les enfants sont invités à s'émerveiller devant la beauté de la nature et ainsi à la respecter (observation d'escargots et d'insectes, observation des modifications de la nature en fonction des saisons etc.)

La Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant prévoit que la nature joue un rôle essentiel pour l'épanouissement des enfants.

Elle précise que « le jeune enfant prend connaissance du monde par sa sensibilité, où sont liés le corporel, le cognitif, l'affectif, l'émotionnel et le



social. Être au contact de la nature, c'est apprendre à la connaître, à l'aimer et à la respecter ».

Les espaces naturels constituent d'excellents outils pédagogiques. Ils offrent de multiples sources de jeux, de découvertes et d'apprentissage en invitant les enfants à manipuler, partager, tâtonner et explorer.

La sensibilisation des enfants à la richesse et à la beauté de leur environnement naturel commence très tôt. Le contact avec les minéraux, les végétaux et les animaux est indispensable à leur épanouissement. Accompagner leur exploration et leur observation, leurs sensations des phénomènes naturels, des rythmes et des saisons, les aide à construire leur conscience du temps, de l'espace, et du vivant dans sa globalité ».

## 2. La préservation de la santé

Le développement durable est également une démarche mise en œuvre au sein de la structure afin de préserver la santé des enfants accueillis.

L'équipe est formée aux bonnes pratiques d'aération des espaces afin d'assurer la qualité de l'air dans la structure

Nous favorisons le matériel pédagogique fabriqué en bois, et non en plastique, ainsi que l'usage de matériaux de récupération à des fins éducatives.

Sur le plan diététique, nous fournissons aux enfants une alimentation d'origine biologique. Nous choisissons des produits frais et de saison pour accompagner les enfants dans leur diversification alimentaire. Nous optons pour une alimentation saine et de proximité en faisant appel à des fournisseurs de la région.

Nos produits de soins corporels et nos couches sont également écologiques, bio et hypoallergéniques afin de garantir le bien-être des enfants.

Enfin, nos produits ménagers seront également tous écologiques pour le respect de l'environnement.

## 3. La protection de la planète



Le personnel de la crèche est sensibilisé au développement durable et une attention particulière est apportée au tri et au recyclage des déchets, aux économies d'énergie et à la lutte contre le gaspillage.

Nous réutilisons les barquettes des repas et les cartons des livraisons lors des activités proposées aux enfants.

Sur le plan pédagogique, l'équipe veille à sensibiliser les enfants aux gestes simples qui préservent notre planète. De nombreuses activités pédagogiques permettent aux enfants accueillis une première approche du développement durable : ateliers de recyclage à partir de matériaux de récupération (boîtes de lait, de mouchoirs, bouchons, sapin de Noël maison...).

### III. Évaluation de la qualité de l'accueil

Dans le cadre de sa démarche qualité, la micro-crèche s'engage dans un **projet d'évaluation continue de la qualité de l'accueil**, établi conformément aux **référentiels mentionnés au dernier alinéa du II de l'article L. 214-1-1 du Code de l'action sociale et des familles**. Ce projet vise à garantir un accueil sécurisé, bienveillant, inclusif et respectueux du développement global des jeunes enfants.

#### 1. Objectifs de l'évaluation

L'évaluation de la qualité vise à :

- Vérifier la cohérence entre les pratiques professionnelles et les objectifs du **projet éducatif** ;
- Identifier les **points forts et les axes d'amélioration** de la structure ;
- Promouvoir une **démarche réflexive et participative** au sein de l'équipe ;
- Intégrer les **retours des familles** afin d'améliorer la relation de confiance et l'adéquation entre l'offre et les besoins.

#### 2. Référentiels utilisés

L'évaluation s'appuie notamment sur :

- Le **référentiel national d'évaluation de la qualité de l'accueil du jeune enfant** publié par la DGCS ;
- La **Charte nationale de l'accueil du jeune enfant** (Les 10 grands principes pour grandir en toute confiance) ;
- Le **cadre national pour l'accueil du jeune enfant** ;



- Des outils internes d'auto-évaluation élaborés par la direction.

Ces documents servent de base à une **analyse structurée** des pratiques observées dans les différents domaines : accompagnement de l'enfant, lien avec les familles, travail en équipe, sécurité et hygiène, inclusion, respect du rythme de l'enfant.

### 3. Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation se déroule selon un calendrier défini, et mobilise :

- **Des observations de terrain** (organisation des espaces, interactions adulte-enfant, respect des rythmes, qualité des soins...) ;
- **Des questionnaires anonymes** ou échanges avec les familles pour recueillir leur perception ;
- **Des entretiens en équipe** et des temps de réflexion collective sur les pratiques professionnelles ;
- Un **bilan annuel** réalisé par la direction et partagé avec l'équipe.

La direction veille à ce que tous les professionnels soient **impliqués activement**, dans une logique d'amélioration continue et de valorisation des compétences.

### 4. Suivi des résultats

À l'issue de chaque cycle d'évaluation :

- Un **rapport synthétique** est rédigé par la direction, incluant les constats, points de vigilance et propositions d'amélioration ;
- Les résultats sont partagés avec l'équipe lors d'une **réunion dédiée** ;
- Un **plan d'actions correctives** est élaboré, avec un calendrier de mise en œuvre et des objectifs mesurables ;
- Des **revues de suivi** sont programmées afin d'ajuster les actions en fonction de leur efficacité.

Les familles sont **informées, dans une logique de transparence**, des grands axes d'amélioration retenus, via le tableau d'affichage, la lettre d'information ou lors des réunions parents-crèche.

### 5. Fréquence

L'évaluation complète est réalisée **tous les cinq ans au minimum**, en lien avec les obligations d'évaluation externe des établissements. Des **évaluations intermédiaires annuelles** peuvent être mises en place pour maintenir une dynamique qualité continue.



## 6. Articulation avec les projets éducatif et social

Cette démarche s'inscrit pleinement dans les projets éducatif et social de la micro-crèche, en assurant :

- Un **accueil de qualité** pour chaque enfant, respectueux de ses besoins, de son rythme et de son individualité ;
- Une **écoute active des familles** pour adapter l'accompagnement proposé ;
- Un **environnement professionnel bienveillant et formateur** pour les équipes, fondé sur la co-construction et l'amélioration continue.